



# INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

INSCRIPTION

Après la pré-inscription, pour finaliser votre arrivée à l'école, vous recevrez un e-mail vous informant de l'ouverture de l'inscription administrative de votre formation. Celle-ci se déroule sur OASIS, la plateforme de l'école, depuis laquelle vous pourrez consulter votre emploi du temps, accéder à vos notes, mettre à jour votre profil, téléverser vos documents et créer votre convention de stage.

**01**  
ETAPE

**VERIFIER ET METTRE A JOUR SES  
INFORMATION PERSONNELLES**

**Rendez-vous sur [Oasis](#)**, ouvrez la page « **Mes informations personnelles** », puis vérifiez et complétez vos informations dans l'onglet Administratif

Assurez-vous que tous les champs sont correctement renseignés et que les informations sont exactes, car c'est à partir de ces éléments que vos documents administratifs seront générés.

**02**  
ETAPE

**TÉLÉVERSER LES DOCUMENTS  
OBLIGATOIRES**

**Après vérification de vos informations personnelles dans l'onglet Adminis**, rendez-vous dans l'onglet Scolarité, puis dans le sous-onglet Documents Administratifs, afin de téléverser les documents suivants :

- › Attestation de contribution de vie étudiante et de campus de l'année scolaire en cours.
- › Attestation d'assurance responsabilité civile valide pour toute l'année scolaire
- › RIB d'une banque intra-communautaire (UE)

## CONFIRMATION

Vous recevrez dans un délai de 48 heures (jours ouvrées) un e-mail confirmant la validation de votre inscription administrative.

**+**  
ETAPE

**DECLARE SA/SES BOURSES**

### **Vous êtes boursier(e) ?**

Pour bénéficier d'une exonération, vous devez obligatoirement suivre les étapes ci-dessous. **En l'absence de justificatif, vous serez considéré(e) comme non boursier(e) et ne serez ni exonéré(e) des frais de scolarité, ni en mesure de recevoir votre versement.**

Une fois les étapes 1 et 2 complétées, rendez-vous sur la page Bourses Externes et procédez comme suit :

- › Cliquez sur le bouton + Nouveau en haut à droite du tableau
- › Remplissez le formulaire
- › Téléversez votre avis conditionnel de bourse CROUS de l'année scolaire en cours et/ou un justificatif de bourse

**⚠** Sans la notification conditionnelle du CROUS, nous ne serons pas en mesure de transmettre votre inscription au CROUS, ce qui empêchera le versement de votre bourse.



# INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

INSCRIPTION

## GRILLE DES FRAIS D'INSCRIPTION ET SCOLARITE

### Frais (droits) d'inscription

CYCLE INGENIEUR		
	Boursier.ière	Non-boursier.ière
1A	150 €	150 €*
2A	150 €	150 €*
3A	150 €	150 €*
4A	100 €	100 €*
Césure	Exonéré.e*	Exonéré.e*
Contrat d'alternance	Exonéré.e	Exonéré.e

MASTERS		
<p><b>Coût de l'année 2025-2026 : 254 €</b></p> <p>Ce montant est fixé par les autorités gouvernementales françaises et peut légèrement varier d'une année à l'autre.</p>		
	Boursier.ière / pupille de la nation	Non Boursier.ière
Master ST4Health	Exonéré.e	Alignés sur celui de l'arrêté ministériel fixant les droits de scolarité d'établissement publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur
Master CIMES	Exonéré.e	Non Exonéré.e



# INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

INSCRIPTION

## Frais de scolarité

	Boursier.ière	Non-boursier.ière
<b>CYCLE INGENIEUR</b>		
<b>1A</b>	Exonéré.e	Le montant est fixé en prenant en compte l'inflation
<b>2A</b>	Exonéré.e	<i>Le montant est fixé en prenant en compte l'inflation</i>
<b>3A</b>	Exonéré.e	<i>Le montant est fixé en prenant en compte l'inflation</i>
<b>Césure</b>	Exonéré.e	Exonéré.e
<b>Contrat en alternance</b>	Exonéré.e	Exonéré.e
<b>MASTERE</b>		
<b>MASTERE ACTION</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudiant de l'Union Européenne hors Union Européenne : <b>1023 euros annuel</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel en contrat de travail dans une entreprise : <b>20.000 euros annuel</b></li> </ul>	